

**Conférence Ministérielle sur la Sûreté Nucléaire
Vienne le 20 juin 2011**

**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord de renouveler les expressions de condoléances et de sympathie au Gouvernement et au peuple japonais à la suite de la catastrophe naturelle qui a endeuillé plusieurs familles japonaises et causé de nombreux dégâts ainsi qu'à la suite de l'accident de Fukushima qui s'en est suivi.

Je souhaiterais également renouveler mes remerciements au Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, M. Yukiya Amano, d'avoir appelé à la tenue de cette Conférence sur la sûreté nucléaire. Une telle rencontre tombe à point nommé à l'heure où le nucléaire fait désormais l'objet de plusieurs interrogations et préoccupations.

Ma délégation remercie, par ailleurs, le Représentant Permanent du Brésil, M. Antonio Guerreiro pour tous les efforts déployés pour la préparation de ce rendez vous majeur. Je vous assure, à ce propos, M.le Président, de la pleine coopération de ma délégation pour garantir le succès de cette rencontre.

Monsieur le Président,

L'accident de Fukushima a de nouveau ébranlé les certitudes acquises tout au long de ces cinquante dernières années quant à la fiabilité du nucléaire. Ainsi, devant l'ampleur de cet accident, les préoccupations sont légitimes. Nous devrions, toutefois, considérer cet évènement majeur comme une opportunité pour évaluer tous les efforts consentis tout au long de ces cinq décennies et tirer les leçons afin d'assurer une utilisation sûre et sécurisée du nucléaire.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour faire le point et l'évaluation nécessaire de l'accident de Fukushima dont les conséquences continueront de faire l'objet d'examen durant de nombreuses années. La présente conférence est l'illustration de la nécessité de lancer ce processus dans le contexte de l'AIEA dont le rôle est central en la matière.

Ma délégation estime, à ce propos, que toutes les contributions et évaluations qui se font dans le cadre de ce processus sont les bienvenus pour autant qu'elles tiennent compte du rôle central et déterminant de l'Agence pour ce qui concerne les efforts internationaux en ce qui concerne la sûreté nucléaire.

Ma délégation souhaiterait, à ce sujet, réitérer son soutien au Directeur Général de l'Agence et au Secrétariat pour tout le travail accompli jusqu'à nos jours pour la promotion et le renforcement d'un cadre global pour la sûreté nucléaire.

Monsieur le Président,

La sûreté nucléaire est avant tout une responsabilité nationale. Néanmoins, et l'accident de Fukushima l'a encore prouvé, il s'agit d'une question et d'une préoccupation qui a des répercussions territoriales, régionales et globales.

C'est pourquoi, ma délégation souligne à nouveau la nécessité de renforcer la coopération aussi bien aux plans bilatéral, régional et international. Dans le cadre de cette coopération, la transparence dans l'échange de l'information, la coordination en cas d'urgence devraient être de mise. A ce sujet, je souhaiterais également souligner la nécessité de renforcer les programmes de coopération technique, notamment au profit des Etats membres issus des pays en développement, pour les questions liées à la sûreté nucléaire, à travers des projets ciblés visant le transfert des technologies de pointe.

Cet effort international aura un coût financier important et nous appelons tous les pays disposant d'infrastructures nucléaires significatives, à contribuer, y compris, à travers l'AIEA, à la mise en place de systèmes de sûreté les plus adéquats.

Il est également prioritaire de renforcer la coopération entre l'Agence et les Autres organisations internationales sur les aspects liés à la sûreté nucléaire. A ce propos, mon pays souhaiterait attirer particulièrement l'attention sur les bénéfices des aspects techniques et scientifiques du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires, notamment en ce qui concerne le système d'alerte rapide au Tsunami.

Monsieur le Président,

Pour garantir la sûreté de toutes les activités nucléaires, il est essentiel d'asseoir un cadre législatif adéquat et global. Le travail accompli par l'Agence dans le cadre de l'élaboration des normes de sûreté est louable.

Ma délégation encourage l'Agence à continuer ce travail, mais nous considérons qu'il est important que ces normes fassent l'objet d'un examen et de révision périodiques et d'une application stricte et effective.

Il serait ainsi judicieux, dans ce contexte, de conférer à l'Agence dans le cadre d'un mécanisme transparent et durable, les missions d'examen périodique donnant toutes les garanties de transparence et de professionnalisme afin de d'assurer la fiabilité et la sûreté des installations et activités nucléaires.

Il est évident que la mission de l'Agence ne pourra prendre toute sa dimension qu'en l'existence d'une synergie entre d'une part les autorités de sûreté et d'autre part l'industrie nucléaire et les opérateurs dans l'application de toutes les mesures prévues pour assurer une sûreté nucléaire sans faille.

Ma délégation estime, par ailleurs, qu'il est très important d'assurer l'élargissement et le respect de tous les instruments juridiques relatifs à la sûreté nucléaire afin d'assurer l'universalité de leur application.

Mon pays, qui attache une grande importance à cette question, continue ses efforts voués au renforcement de son cadre juridique afin d'accélérer l'adhésion aux conventions et mécanismes existants. Dans cet esprit, mon pays s'est doté d'une loi relative à la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologique et à la création d'une agence indépendante chargée d'en assurer le contrôle.

Le Maroc a également entrepris ces dernières années de renforcer ses capacités en matière de préparation et de réponse aux urgences radiologiques et nucléaires et a développé une coopération fructueuses tant avec l'AIEA qu'avec d'autres pays dans un cadre bilatéral.

Le Maroc exploite un réacteur de recherche à des fins de production de radioisotopes, d'analyse, d'enseignement et de recherche. Ce réacteur autorisé

conformément aux normes internationales est soumis périodiquement à des revues de sûreté indépendante. Il a notamment fait l'objet de deux Missions INSARR (revue de sûreté globale par l'AIEA) avant et après sa mise en œuvre.

Monsieur le Président,

Tout le Monde s'accorde à dire que la formation et le développement des ressources humaines sont à l'origine du succès de toute activité et programme liés au développement socio-économique d'un pays.

Dans ce contexte, ma délégation salue les efforts que l'Agence a déployés pour assurer, en coopération avec ses Etats Membres, particulièrement ceux en développement, des formations adéquates et ciblées dans les domaines de la sûreté nucléaire.

Mon pays a d'ailleurs bénéficié de ce travail en développant, en collaboration avec l'Agence, une expertise qui fait de lui une plate-forme pour la formation et l'éducation en matière de sûreté radiologique dans la région africaine.

Le Maroc assure en effet depuis plus de sept ans une formation postuniversitaire dans le domaine de la radioprotection au profit des experts africains dans le cadre de la coopération sud-sud, qui constitue l'un des piliers de la politique étrangère de mon pays. Nous nous tenons prêts pour coopérer davantage avec l'Agence dans ce domaine.

Monsieur le Président,

Dans un pays développant un programme nucléaire, l'existence de ressources humaines qualifiées et d'une autorité de sûreté indépendante et compétente, ainsi qu'une préparation adéquate aux situations d'urgence sont à même de favoriser l'instauration d'une culture de sûreté donnant la priorité à la sûreté ainsi que l'acceptabilité du public.

C'est dire l'importance de cette donnée pour tout pays souhaitant se lancer dans toute activité nucléaire en pleine harmonie avec la population directement concernée. Dans cette architecture, la transparence et le devoir d'information devraient s'ériger en pratiques de base.

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans l'objectif de donner un soutien et lancer un message politique fort en appui aux efforts des experts qui vont débattre des questions techniques tout au long de cette semaine.

Cependant, la protection rigoureuse des populations des dangers du nucléaire civile, ne saurait occulter l'urgence et la nécessité de libérer le monde de la menace du nucléaire militaire. Nous voudrions souligner, à ce propos, le rôle imparti à l'AIEA, dans le domaine de la non-prolifération, mais aussi dans le désarmement nucléaire.

Pour conclure, ma délégation, qui compte contribuer activement aux travaux de cette conférence notamment dans ses aspects scientifiques et techniques, se tient prête à examiner et étudier le plan d'action qui sera élaboré au terme de ces discussions.

Je vous remercie